

Commercial **PORTMATECH**: Mr. _____

Forme juridique (Remplir en lettre majuscule claire et lisible)

Raison sociale			
Enseigne			
Adresse facturation			
Ville	C.P.	B.P.	
N° TVA intra	Web		
Téléphone	Portable		
Fax	Email		
Responsable	Portable		
Téléphone	Email		
Chiffre d'affaires			

Adresse de livraison (si différente)

Adresse			
Ville	C.P.	B.P.	
Personne de contact	Portable		
Téléphone	Email		
Coordonnées	Longitude	Latitude	

Horaires de livraisons

Matin De: _____ a: _____ Après-midi De: _____ a: _____

Un camion de 10 m peut-il accéder et circuler sur le lieu de déchargement? Oui Non

Possibilité de décharger en dehors des horaires (accès par digicode ou autre?) Oui Non

Faut-il prendre rendez-vous pour la livraison: Oui Non Accès libre: Oui Non

Engin de manutention? Pont grue Chariot élévateur Transpalette Manuel

Conditions de règlement

Nom de la banque _____ (Joindre RIB)

IBAN FR _____ BIC _____

Délai de règlement 30 jours fin de mois par LCR magnétique

Paiement comptant à la commande, remise 2% supplémentaire (clients sans encours)

Le client est informé que toutes les livraisons se font contre paiement comptant tant que le service crédit n'a pas validé les conditions particulières.

Encours Automatique _____ Demandé _____ Accordé _____

Remises accordées sur tarifs % Basculante: _____ % Sectionnelle: _____ %

Toute demande d'ouverture de compte implique de la part de l'acheteur l'adhésion aux conditions générales de vente de la société METALICAS MAGUISA, S.L. dont il déclare en avoir pris connaissance et d'y adhérer.

Fait à: _____ , le: _____

Cachet et signature du client précédé de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fiche d'ouverture de compte à retourner à: cathy@maguisa.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ORIGINE DU CONTRAT

Toute passation de commande emporte, de plein droit l'acceptation par le client des conditions générales de ventes indiquées ci-dessous. Toute clause de vente différente de celles qui suivent, ne peut avoir qu'un caractère exceptionnel, et ne peut valoir que pour le cas particulier envisagé, strictement limité à son objet sans modifier les autres conditions de vente.

1- Acceptation des commandes

Les commandes qui nous parviennent directement de nos clients, de nos agents ou représentants ne deviennent définitives qu'après l'acceptation par notre entreprise. Sauf convention spéciale, nos offres s'entendent donc sans engagement.

La facturation étant éditée par le fabricant la Sté. MAGUISA, toutes les factures sont éditées Hors Taxes pour tout ce qui correspond à l'intracommunautaire et extracommunautaire, le national est soumis au taux de TVA national. Il appartient à l'acheteur de faire la déclaration d'achats de biens intracommunautaires et extracommunautaires aux services des impôts de sa circonscription.

2- Prix

Nos prix s'entendent hors taxes, en Euros, départ d'usine. Au cas où les cours des matières premières, prix de transport, des fournisseurs et tous les éléments ayant en influence directe sur le prix de revient de la Sté. MAGUISA venaient à être modifiés postérieurement à la date limite de confirmation du devis, la Sté. MAGUISA se réserve le droit de modifier ces prix en conséquence.

3- Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués sont toujours indicatifs. Les éventuels retards de livraison ne peuvent donner lieu à indemnités, dommages, intérêts de quelque nature que ce soit.

4- Transports

Quelle que soient la destination des produits et matériels, et les conditions de vente, la livraison est réputée effectuée dans les locaux du client, et impliquent le transfert de responsabilité à la charge de l'acheteur, à l'exception que ce dernier organise le transport, dans ce cas le client acquière la responsabilité de la marchandise dès le départ de l'usine.

Il appartient donc à l'acheteur de faire, à l'arrivée des produits et matériels, toutes vérifications utiles et s'il y a lieu, d'effectuer toutes les réserves et démarches en cas de pertes partielles ou totales, d'avarie, de retard, ainsi que d'exercer tout recours contre le transporteur. Ces réserves devront être effectuées par courrier recommandé adressé au transporteur dans les 24 heures, en application des articles 104 et 105 du code du commerce.

5- Réclamations

La conformité des marchandises livrées devra être vérifiée par nos clients à réception de celles-ci. Les réclamations concernant la qualité de la marchandise livrée, à l'exclusion de tout litige de transport, devront être formulée par écrit à notre siège social immédiatement lors de la livraison lorsqu'il s'agit d'un défaut apparent, et dans les 10 jours de leur apparition lorsqu'il s'agit d'un défaut non apparent. En l'hypothèse d'une livraison défectueuse du fait de MAGUISA, sa responsabilité se limite au remplacement pur et simple de la fourniture concernée. En aucun cas, une quelconque réclamation n'autorise l'acheteur à suspendre ou refuser le paiement du prix.

6- Réserve de propriété

Toutes les marchandises sont vendues avec réserve de propriété, en application de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980. En conséquence, le transfert à l'acheteur de la propriété des produits vendus est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, intérêts et accessoires. Les risques sont remis à la charge de l'acheteur dès la mise à disposition des produits vendus sous réserve de propriété. L'acheteur doit donc veiller jusqu'au transfert de propriété à son profit, à la bonne conservation des produits.

7- Paiement

Nos factures sont payables à l'adresse du siège social du fabricant. Après demande d'ouverture de compte acceptée par le fabricant, sous réserve d'accord par l'assurance-crédit du fabricant et l'encours disponible.

Nos factures sont payables par traite automatique à échéance 30 jours fin de mois présenté directement à la banque. Toutefois, un règlement par chèque ou virement bancaire à la commande sera demandé pour tout client ne présentant pas de garantie suffisante, en cas d'incident, retard de paiement, de procédure judiciaire, ou de refus de couverture de la part de l'assurance créances.

En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

8 - Garantie

Nos produits (portes et motorisation) sont garantis 2 ans. Cette garantie est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement des éléments défectueux à la suite d'une défaillance constatée par le fabricant, sans autre dédommagement d'aucune sorte correspondant au démontage, remontage, déplacement et frais de port.

La garantie s'applique à la condition que le produit ait été posé et entretenu selon les règles de l'art par un professionnel, conformément aux normes CE en vigueur, et qu'il ait été utilisé dans des conditions normales et conformément aux préconisations du fabricant. Toute modification des produits par le client et notamment l'adaptation de motorisations autres que celles fournies par la société entraîne la perte de la garantie.

9- Clauses pénales

Toute intervention contentieuse entraînera, outre les intérêts de retard et les frais de justice, une indemnité égale à 15% de la somme impayée, conformément aux articles 1152 et 1226 du code civil.

10- Attribution de juridiction

En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou du paiement du prix, le tribunal de commerce du siège social de MAGUISA, (le Tribunal de Valencia, Espagne), sera le seul compétent quel que soit le lieu de livraison, le mode de paiement et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

11- Observations Générales

Notre société décline toute responsabilité quant au mauvais fonctionnement de l'installation et aux risques d'accident pouvant en découler, si celle-ci n'a pas été réalisé conformément aux règles de l'art correspondantes ainsi qu'aux normes existantes. La mise en œuvre de nos produits s'effectue sous la seule responsabilité du poseur. Les descriptions et illustrations sont non contractuelles et seulement données à titre indicatif. Notre société se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'elle jugerait utiles à tout moment et sans préavis.

Cachet et signature du client précédé de la mention manuscrite "lu et approuvé"

METALICAS MAGUISA, S.L.

Protocole SAV transport

Le protocole à suivre pour une réclamation:

1. Le client doit contrôler la marchandise au moment de la livraison. En cas de problème et/ou d'endommagement du produit , le client doit émettre une réserve sur le bon de livraison , même sans avoir ouvert le colis.
2. Le client dispose de 48 heures pour ouvrir les colis , et contrôler la marchandise comme indiqué par le code du commerce. Si la marchandise est endommagée, il faut avertir votre distributeur ou l'usine en indiquant:
 - a. Numéro de série de la porte
 - b. Cause de la réclamation
 - c. Photos justifiant la réclamation
3. En cas de manque de matériel , le client doit indiquer les pièces manquantes à partir de la notice de montage qui va avec la porte.

IMPORTANT:

- la Sté. MAGUISA n'acceptera aucune réclamation en raison d'un manque de matériel (nombre de colis) une fois le délai de 48 heures de la livraison passé.
- Les photos de panneaux avec des coups ne seront acceptées comme preuve , si le panneau est monté sur la porte. Un coup sur un panneau monté n'est pas une raison de réclamation attribuable au transport.
- Rapidité et simplification de la gestion des SAV

Cachet et signature du client précédé de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fiche d'ouverture de compte à retourner à: cathy@maguisa.com